

CAVALIER·ÈRE D'ENTRAÎNEMENT DE TROT

MISSIONS PRINCIPALES

Son rôle est essentiel pour préparer les chevaux trotteurs sous la direction d'un entraîneur, en **trot monté (en selle)** ou **trot attelé (sulky)**. Il veille quotidiennement aux chevaux en :

- **Les nourrissant** et entretenant leurs litières,
- **Assurant les soins quotidiens** (pansage, bienveillance animale...),
- **Entretien des écuries** et le matériel,
- **Préparant les chevaux** selon les consignes,
- **Participant aux courses** selon son niveau.

DIPLÔMES ET FORMATIONS

- **CAPa** Lad Cavalier d'Entraînement (jeunes et adultes)
- **Bac Pro** Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)

SALAIRE

En début de carrière, le cavalier d'entraînement de trot débute avec un salaire de **1800 € brut** mensuel, conformément aux conventions collectives nationales.

À cela s'ajoute **une prime équivalente à 1,5% des gains** des chevaux de l'écurie qui est répartie de façon égalitaire entre les salariés, au prorata de leur temps de travail et à partir de deux mois d'ancienneté.

COMPÉTENCES

- **Endurance, sang-froid et disponibilité** face aux exigences physiques et aux horaires irréguliers.
- **Maîtrise de l'attelage**, polyvalence entre élevage, débouillage et entraînement.
- **Analyse, réaction rapide** et bonne connaissance du comportement des chevaux pour optimiser leur potentiel.
- **Possibilité de participer** aux courses.

Aucune contrainte de poids ou de taille n'est imposée, notamment en attelé.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Avec de l'expérience et de bons résultats, un cavalier d'entraînement de trot peut évoluer vers :

- **Manager d'écurie,**
- **Jockey/Jockey driver**, sous conditions de poids et de performances,
- **Entraîneur.**